



maître d'ouvrage :



PLUi du Pays de la Petite Pierre

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Commune de STRUTH

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil
Communautaire en date du
A Bouxviller, le
M.Jean ADAM, le Président



- Limite communale
- Périmètre d'application du Droit de Préemption Urbain

0 0,2
kilomètres
Échelle : 1:4 000